

Vivre!

8 MARS 2023

**Journée internationale
pour les droits
des femmes**

**Et là ?
Est-ce que
je suis
un Homme
comme
un(e) autre ?**



LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE

DOSSIER //
**Journée internationale
des droits des femmes**
p.11 / 16

CULTURE //
**Souad Massi, une
artiste aux influences
multiples** p.18

RÉTROVISEUR //
La Box de Montataire :
la fin de l'avant-garde
p.22

SOMMAIRE // // // //

- > **P.2 | ÉTAT CIVIL**
- > **P.3 | ÉDITORIAL DE MONSIEUR LE MAIRE**
- > **P.4-7 | RETOUR EN IMAGES**
- > **P.8-9 | ÇA BOUGE À MONTATAIRE**
- > **P.10 | FOCUS ACTU**
 - UNE MAISON DES ADOS À MONTATAIRE
- > **P.11-16 | DOSSIER**
 - JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES
- > **P.17 | VIE ASSOCIATIVE ET SPORT**
 - GYMNASTIQUE ET JUDO : DES MÉDAILLES À FOISON
 - LES RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE
- > **P.18-19 | CULTURE**
 - SQUAD MASSI PRÉSENTE SON DERNIER ALBUM AU PALACE
 - EXPOSITIONS : MARIE VAN DE WALLE ET PORTRAITS PAYSAGE EN TERRE DE CRAIE
- > **P.20-21 | TRIBUNES LIBRES**
- > **P.22 | RÉTROVISEUR**
 - LA BOX DE MONTATAIRE, DE L'AVANT-GARDE À LA FIN D'UNE ÉPOQUE
- > **P.23 | PORTRAIT**
 - JOCELYNE DESCHAMPS, UNE VIE ACTIVE POUR ET AVEC LES MONTATAIRIEN-NE-S

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 27 mars 2023 à 18h30, salle du conseil municipal de la mairie annexe - rue Jean Jaurès - et en direct depuis la page Facebook « Ville de Montataire ».

VIVRE !

Magazine bimestriel officiel de la Ville de Montataire
Mars - Avril 2023 • #202

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino
Responsable communication : Séverine Berger
Photographe : Laure Pubert
Maquette : Aurélie Vallion
Secrétariat : Véronique Szot

1, Place Auguste Génie
60160 Montataire
Tél. : 03 44 64 44 44
contact@mairie-montataire.fr
www.mairie-montataire.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Novembre
/ Le 25 : Kaïs EKEJI
Décembre
/ Le 4 : Djena Yamina ZEDAM
Janvier
/ Le 30 : Julia FADIN

MARIAGE

Janvier
/ Le 21 : Hassan EL-MAHRY et Nassima EL AMMARI
/ Le 28 : Yassine TAHIR et Sara RAHMOUNI

Février

/ Le 4 : Eduardo FERNANDES et Najat ELBOUZIDI
/ Le 11 : Salim BENKHELFALLAH et Inès KHARBOUCH
/ Le 25 : Basile DE MUYNCKE et Angélique NETO
/ Le 25 : Amel SOUMI et Driss ABEDI

DÉCÈS

Décembre
/ Le 28 : Filipe TAVARES BORGES, 63 ans
/ Le 29 : Nouara TESTAS veuve BOUARIOUA, 86 ans

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation des membres de la famille. Sans autorisation de leur part, l'annonce ne pourra pas être publiée.

Montataire, c'est aussi une page Facebook, un compte Twitter et un compte Instagram. Pour s'abonner, il suffit de scanner ce QR code :



www.montataire.fr



ÉDITORIAL // // // //



Mesdames, Messieurs,

À l'heure où ces lignes sont écrites le terrible tremblement de terre qui a frappé la Turquie et la Syrie, aura fait plus de 40 000 mort·e·s, des dizaines de milliers de blessé·e·s et occasionné des destructions considérables. Notre conseil municipal a dans sa séance du 27 février décidé d'une aide de 4 000 € répartie entre le Secours populaire français et l'UNICEF qui interviennent sur place. Tout notre soutien et toute notre solidarité aux familles de Montataire qui ont été touchées par ce drame. Encore une fois la qualité des constructions, l'appât du gain de promoteurs et de constructeurs auront aggravé les conséquences du tremblement de terre. Encore une fois la fragilité de la vie humaine sur cette planète est démontrée et doit nous enjoindre d'en être plus respectueux.

L'autre actualité qui touche notre pays, notre ville, c'est bien sûr le mouvement social en cours contre le projet de réforme des retraites. Comment peut-on présenter le projet de faire travailler les gens jusqu'à 64 ans et plus puisque la durée de cotisation passerait à 43 annuités, comme un progrès? D'autres moyens existent pour préserver notre système de retraite par répartition qui n'est pas menacé dans l'immédiat. Le président de la République et son gouvernement sont dans le dogmatisme le plus outrancier, avec l'objectif de faciliter la finance des fonds de pension, ils sont responsables de ce qui se passe aujourd'hui. La municipalité est totalement solidaire des agent·e·s de nos services, de l'ensemble des salarié·e·s et des retraité·e·s en lutte.

Le 27 février le conseil municipal a travaillé sur le Débat d'Orientation Budgétaire. La situation des collectivités locales est de plus en plus difficile, dénoncée par l'Association des Maires de France. Le scandale du coût des énergies, de l'électricité en particulier, qui aboutit à ce que nous versions de l'argent public aux spéculateurs doit cesser!! Pour notre part nous ne céderons pas et continuerons d'agir pour le retour aux tarifs régulés de l'électricité et du gaz, pour une reconstruction de ce qui faisait la fierté de la France : EDF GDF.

Malgré tout, nos services municipaux seront maintenus et les investissements prévus réalisés. Ainsi dans l'avenue Ambroise Croizat les travaux avancent et d'ici la fin de l'année, nous aurons une belle avenue, avec pistes piétonnes et cyclables, des arbres replantés, un parking renouvelé, un carrefour de la place de la mairie repris et amélioré.

Quant aux travaux de renouvellement urbain sur les Martinets, 2023 les verra avancer avec en particulier, les études et la participation des habitants au menu.

Saluons les belles performances des gymnastes de notre ville et de son club l'Espérance Municipale qui ont brillé dans des compétitions récentes. Le judo était aussi à l'honneur avec l'accueil d'une championne olympique Automne Pavia.

Les rencontres de la vie associative du 10 février ont montré encore une fois tout le dynamisme de ce tissu associatif, de ses bénévoles ; merci à eux.

Au plaisir de vous rencontrer. ●

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire,
Conseiller départemental

RETOUR EN IMAGES // // // //



// 21 décembre. Durant les vacances de Noël, était proposée une journée d'activités sportives. Structures gonflables d'obstacles, jeu de tir, athlétisme, badminton... les jeunes Montatairien-ne-s ont pu se dépenser tout en s'amusant !



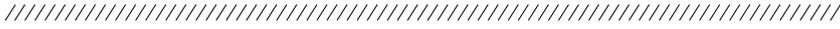
// 22 décembre. À la salle de la Libération, s'est tenu un atelier manga et jeux vidéo, organisé par les bibliothèques de la Ville dans le cadre des Rencontres de la jeunesse.



// 28 décembre. L'Espace Huberte d'Hoker a fêté la Saint-Sylvestre avant l'heure en proposant des activités ludiques aux familles. Les gourmandises préparées par les habitant-e-s ont su faire oublier la météo capricieuse.



// 13 janvier. Après deux années d'annulation dues à la pandémie, Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont pu présenter leurs vœux lors d'une cérémonie, placée sous le signe d'un maintien des services municipaux de proximité.



© Paula Hromada

// 14 janvier. La Ville et les échanges franco-allemands ont eu le plaisir de recevoir la délégation amie de Finsterwalde. Ce fut l'occasion de faire découvrir deux perles de notre région des Hauts-de-France : le musée Louvre-Lens et la ville d'Arras.

// 20 janvier. Les fans étaient nombreux et l'ambiance survoltée au concert de Tiakola, nouvelle star du rap français aux nombreuses influences.



// 21 janvier. Frissons, frayeur, angoisse étaient au rendez-vous de la Nuit de la lecture dont le thème cette année était la peur. Spectacle familial par la conteuse Nathalie Bondoux, atelier de gentils monstres ou lecture à voix haute par Françoise Detraux, ponctuée par la trompette de Dominique Grebert, de textes de Vargas, Maupassant, Matheson... Les bibliothèques de la ville ont épouvanter tous les âges !



RETOUR EN IMAGES // // // //



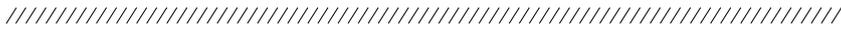
// 25 janvier. La Ville met en œuvre des actions pour prévenir les rixes. Dans ce cadre, un groupe de jeunes a été accompagné par Corine Zongo-Wable pour réaliser un court métrage de prévention. Celui-ci a été diffusé lors d'une soirée débat où des intervenants, dont Mike Derderian et Nawfel Saluzzo, champions de kick boxing, ont pu expliquer les mécanismes de ces phénomènes et leurs risques. L'occasion également pour Maître Bao, avocate, de rappeler qu'être mineur ne "protège" en aucun cas des conséquences pénales de ces altercations aux issues souvent dramatiques.



// 3 février. Un nouvel espace petite enfance a vu le jour à l'Espace Huberte d'Hoker. Ce lieu équipé en jeux, musique et mobilier adapté favorise la sociabilisation des très jeunes enfants accompagné-e-s de leurs parents ou assistant-e-s maternel-le-s.



// 7 février. Les réunions de quartier organisées chaque année pour permettre aux habitant-e-s d'échanger avec Monsieur le Maire et les élu-e-s se sont achevées par celle du quartier des Fonds de Montataire.



// 9 février. L'Espace Huberte d'Hoker propose une nouvelle formule pour le Groupe Pères, paires, pairs. Moment privilégié d'échanges, de discussions pour les pères. Les dates de ces ateliers, ouverts à tous, sont à retrouver sur le programme de l'EHH.



// 7 février. Le rendez-vous a eu lieu à Montataire pour la 3^e journée nationale contre le projet de réforme des retraites, avec une forte mobilisation des agent.e.s municipaux-ales.



// 10 février. Les nombreux membres de bureaux d'associations présents lors des rencontres de la vie associative ont pu bénéficier des explications de Monsieur le Maire sur l'organisation de la future fête des associations et le maintien du soutien de la Ville tout au long de l'année, avant une session de questions réponses.

ÇA BOUGE À MONTATAIRE



DROIT DES MAIRES QUAND UNE CONSTRUCTION N'EST PAS CONFORME À L'AUTORISATION D'URBANISME : LE CONSEIL D'ÉTAT A TRANCHÉ.

Le Conseil d'État vient de rendre une décision importante en matière de droit de l'urbanisme. Quand un aménagement n'est pas conforme à l'autorisation délivrée, le maire peut en demander la destruction et demander une astreinte financière.

Au titre de l'article L.481-1 du code de l'urbanisme (Conseil d'État, 22 décembre 2022, n°463331), dès lors qu'une construction n'est pas conforme à l'autorisation délivrée, il peut non seulement demander sa destruction mais également demander une astreinte financière de retard.

Le Conseil d'État souhaite ainsi « Renforcer les règles d'utilisations des sols et des autorisations d'urbanismes ».

Sources : maire-info.com

POINT SUR LES TRAVAUX DE LA RUE AMBROISE CROIZAT

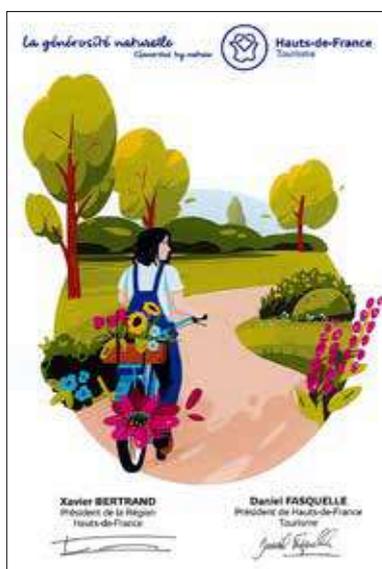
Jusque début mai, les réseaux sont enfouis. La circulation s'adapte en fonction des zones d'intervention. Il s'agit pour les agents de travailler de façon sécurisée.



MONTATAIRE CONSERVE SES 3 FLEURS AU CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Montatairien-ne-s peuvent être fier-ère-s de ce label. Le fleurissement de la ville, la gestion différenciée des espaces verts, les techniques d'économie d'eau lors des grandes chaleurs, la gestion des jardins en pied d'immeubles, le travail des associations de jardiniers, les projets de végétalisation de toits ont su convaincre le jury.

Un grand bravo !



UNE RÉFECTION POUR DES JEUX EN TOUTE SÉCURITÉ

Les services techniques de la ville ont procédé à la réfection du sol souple de l'aire de jeux située à la cité Mertian, impasse du chemin de fer.



COMMÉMORATION DU 19 MARS

La commémoration du 19 mars 1962 célèbre le cessez-le-feu en Algérie. Elle rend hommage aux victimes, civiles ou militaires en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

La commémoration pour le 61^e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie aura lieu le dimanche 19 mars à 10h30.



Portes ouvertes au lycée

André Malraux

Pour préparer l'orientation de vos enfants, le lycée vous ouvre ses portes, les 17 et 18 mars.

Découvrez les filières, les options proposées par le lycée, rencontrez les professeur-e-s, les élèves.



TikTok des Rencontres de la jeunesse, à Montataire



Vous souhaitez suivre le fil d'actu des Rencontres de la jeunesse ? Scannez sur le QR code suivant ! Et faites passer le message !



LA BELLE RELÈVE : ASSOCIÉE À ZEBROCK, LA VILLE VOUS INVITE À PARTAGER VOTRE PASSION DE LA MUSIQUE



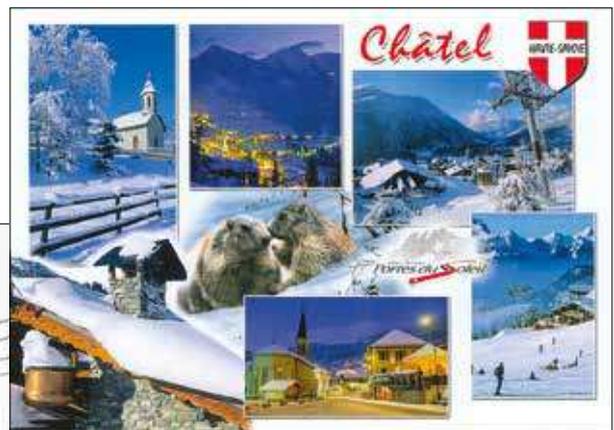
Dans le cadre des Rencontres de la jeunesse, que vous soyez en solo ou en groupe, après avoir passé l'épreuve de l'audition, la Ville vous propose un parcours musical encadré par des professionnels : écriture, chant, scène, communication, musique assistée par ordinateur, toutes les clés vous seront données pour aller plus loin dans votre passion.

Rendez-vous avec les sélectionné-e-s sur la scène du festival « Danses et Musiques du monde » le 18 mai prochain !



CLASSE DE NEIGE POUR LES ÉLÈVES DE CM2 DE L'ÉCOLE PAUL LANGEVIN

Les élèves de CM2 de l'école Paul Langevin ont remercié Monsieur le Maire et les élu-e-s qui par leurs actions leur ont permis de bénéficier d'un séjour en classe de neige. Une sympathique carte postale décrit leur joie d'avoir pu skier.



UNE MAISON DES ADOS À MONTATAIRE



Depuis quelques semaines, la Maison des ados est ouverte rue Henri Barbusse. C'est un site provisoire. Dès la fin des travaux, l'été prochain, elle prendra définitivement place au 62 rue de la République. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Entretien avec **Camille Genton**, chargée de développement du pôle sanitaire de la Nouvelle Forge, association en charge du projet.

Qu'est-ce que la Nouvelle Forge ?

C'est une association de santé implantée dans l'Oise et la Somme qui compte 500 salarié-e-s. Elle vise la psychiatrie des enfants et des adolescent-e-s dans le sud de l'Oise et a aussi un service de santé pour enfants, adolescent-e-s et adultes handicapé-e-s psychologiques. L'association est financée par l'agence régionale de santé qui nous a demandé d'ouvrir une maison des ados dans l'Oise puisqu'au sein des Hauts-de-France, c'était le seul département à ne pas en être doté. Elle a ouvert en janvier.

Je suis chargée de développer le pôle sanitaire de la Nouvelle Forge. Nous travaillons sur ce projet depuis deux ans. Une équipe vient d'être recrutée. Je suivrai ce projet jusqu'à la fin de l'année.

Où est située cette maison ?

Elle est provisoirement située au 1, rue Henri Barbusse à Montataire. Puis cet été, une fois les travaux finis dans les locaux définitifs, nous serons implantés au 62, rue de la République.

À qui s'adresse cette maison des ados ?

Aux 11-21 ans. Il s'agit donc d'adolescent-e-s et de jeunes adultes.

Qui vous les envoie ?

À 60%, les jeunes sont orienté-e-s par l'Éducation nationale, puis par des professionnels. Mais cela peut être à l'initiative de la famille ou du-de la jeune. C'est un accueil libre, gratuit et inconditionnel.

Qu'est-ce qu'ils y trouvent ?

Une écoute, des conseils voire de l'orientation.

Nous intervenons dans le domaine de la santé au sens de l'Organisation mondiale de la Santé, c'est-à-dire tout ce qui apporte le bien-être mental, physique et social.

Cela peut être un-e jeune pour qui l'acné pose un problème de santé mais également un problème social, aussi allons-nous l'adresser à un dermatologue. Mais cela peut être une famille précaire où la-le jeune s'ennuie, nous irons chercher les ressources ; il s'agit ici du versant social. Et puis nous intervenons sur le versant santé mentale auprès de jeunes chez qui le mal-être est grandissant surtout depuis le COVID. Nous intervenons alors en proposant un

accueil de notre psychologue ou bien alors nous la-le dirigeons vers un service de soin plus spécifique. Nous avons aussi tout un volet de prévention et cela à l'échelle du département. Nous organisons des soirées à thème sur l'adolescence. Nous créons du lien entre les centres d'intervention sociaux, l'éducation etc.

À Montataire l'accueil est assez local puisque les transports peuvent être un obstacle pour qui habite à Noyon par exemple. Mais nous diffusons l'information de l'existence de cette maison à l'échelle du département.

Nous organisons le 23 mai au Palace à Montataire un colloque sur les adolescent-e-s avec tous les professionnel-le-s du département. Nous travaillons sur tout ce qui touche à la santé, tout ce qui peut faire obstacle socialement, mentalement et physiquement. Ce sont nos leviers. Cette aide est multipartenariale avec par exemple la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Jade, la ville de Montataire, le Service Aide aux Toxicomanes de l'Oise, l'Éducation nationale etc.

Que répondre à ceux qui peuvent voir d'un mauvais œil l'arrivée de cette maison des ados ?

Nous sommes là justement pour apporter des solutions, trouver des ressources. Les familles, les parents peuvent y trouver des conseils. Nous sommes ouverts jusqu'à 19h pour répondre aux besoins.

À qui s'adresse le colloque du 23 mai ?

Il s'adresse plutôt aux professionnel-le-s. Il faudra s'inscrire. C'est gratuit. Mais qui veut pousser la porte, sera accueilli. Je pense notamment aux familles inquiètes de leur adolescent-e à la dérive avec qui la communication est coupée.

Quelle est l'équipe à la maison des adolescents ?

Un médecin pédopsychiatre, deux psychologues, une infirmière, deux éducateurs, une assistante sociale. Nous espérons qu'un-e médecin généraliste rejoigne l'équipe.

Quelles sont les heures d'accueil ?

Nous accueillons les adolescent-e-s du lundi au jeudi de 16h à 18h. Le mercredi à partir de 14h. Les familles sont accueillies librement à partir de 18h jusqu'à 19h. Nous prenons également des rendez-vous. ●



LA JOURNÉE DE ...QUOI ?



On ne dit pas journée de la femme, journée pour les femmes... on tolèrera journée des femmes mais pour être au fait du sujet, le 8 mars, c'est la journée de lutte pour les droits des femmes.

Manifestation droit de vote pour les femmes Paris 1925
© Harlingue/Roger-Viollet - Openverse.org - Jean BIGUE

Pourquoi cette journée ?

Vraiment ? Vous vous posez la question ? Un peu d'histoire pour commencer. C'est en effet au début du XX^e siècle, au début des luttes féministes en Europe et aux États-Unis que prend racine cette journée. Les femmes réclamaient égalités salariales, droits de vote, bref un minimum de reconnaissance.

Or, ce n'est qu'en 1977 que les Nations Unies ont officialisé cette journée, et par là même un certain nombre des pays membres, comme la France.

Cette journée permet de mettre en lumière quelques uns des combats gagnés comme le droit de vote des femmes, le droit d'avoir un compte bancaire, le droit de se marier sans demander l'autorisation, le droit d'avoir recours à l'IVG, merci Simone, le droit de garder son nom en cas de mariage.

Cependant, le patriarcat a beau avoir reculé, il n'en reste pas moins présent à bien des égards et les combats à mener sont encore nombreux. À compétences égales, les femmes n'atteignent pas les mêmes salaires, ni les mêmes statuts. Au sein du CAC 40, soit donc 40 entreprises, on compte...1 seule femme PDG...

Il a fallu des lois pour forcer un peu l'histoire et faire en sorte que les femmes prennent place au sein des instances décisionnaires politiques : parité par-ci, mixité par-là... comme si le naturel revenait toujours au galop... un peu ce même sentiment ...rappelez-vous à l'école en sport, quand les équipes se constituaient librement ...et bien on prend les gars et ensuite les filles... qu'on met dans les buts... Soyons étonnés qu'elles arrêtent le sport dès le lycée... et passent à côté de ses bienfaits sur l'estime de soi, la socialisation, et bien évidemment sur la santé... un garçon qui ne fait pas de sport, cela pose question... une fille ???



© Choreograph par istock

Plus de la moitié (54 %) des jeunes femmes sont diplômées de l'enseignement supérieur contre à peine 43 % des jeunes hommes. Toutefois, elles sont très minoritaires dans les filières scientifiques. (sources : <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>)

Les femmes gagnent en moyenne 16,8 % de moins que les hommes. Elles travaillent plus qu'avant, mais elles sont toutefois les plus concernées par les emplois précaires et représentent 78 % des temps partiels. Les métiers et les postes majoritairement exercés par des femmes sont aussi souvent les moins bien payés.

Au sein du foyer, les inégalités sont là aussi : les femmes réalisent deux fois plus de tâches ménagères que les hommes.

Une femme dépendante économiquement de son conjoint a plus de difficultés à partir en cas de violences.

(sources : Observatoire des inégalités, données de l'INSEE - 2017)

Les femmes sont la principale cible de toutes les formes de harcèlement et de violence. Selon l'Observatoire national des violences faites aux femmes : en moyenne, chaque année, 94 000 femmes sont victimes de viols ou de tentatives de viol. Dans 91 % des cas, ces agressions ont été perpétrées par une personne connue de la victime. Dans 47 % des cas, c'est le conjoint ou l'ex-conjoint qui est l'auteur des faits.

Suite aux viols ou tentatives de viol qu'elles ont subis, seules 12 % des victimes ont porté plainte.

Toutes ces données ne sont pas là pour accabler qui que ce soit mais bien pour affirmer que le combat reste à mener, ensemble, hommes et femmes, de tous horizons. ●



POUR LES FEMMES, TOUT DEVRAIT ÊTRE CHOIX

La journée du 8 mars permet de faire le point sur la délégation d'Agnès Laforêt, conseillère municipale déléguée en charge des droits des femmes, de la lutte contre les discriminations et de la démocratie participative. Entretien.

Quel est l'objet de votre délégation ?

Il y a trois volets dans cette délégation qui œuvrent chacun à lutter pour les droits des femmes. Tout est lié puisqu'il est essentiel de rendre les femmes visibles, défendre leurs droits et notamment l'égalité femmes/hommes, filles/garçons. Dès le plus jeune âge, nous mettons en place ces valeurs du projet de mandat.

Comment interviennent, dans les services, ces orientations politiques très fortes ?

Par exemple à la crèche, les agents travaillent à dégenrer les jeux, à éviter l'effet jeux roses pour les filles et bleus pour les garçons, comme c'est encore malheureusement le cas dans la plupart des magasins de jouets. Nous essayons de casser les stéréotypes. Cette délégation est transversale et impacte tous les services. Ils sont tous mobilisés pour effacer ces inégalités.

Quelles sont les actions concrètes ?

L'an dernier à l'occasion du 8 mars, nous avons donné un signal fort pour lever les tabous sur les règles en installant des distributeurs gratuits de serviettes hygiéniques, et aussi parce que quelques jeunes filles et femmes ne peuvent pas se les acheter. L'un est placé dans les toilettes de l'espace Huberte d'Hoker, l'autre plus visible à l'accueil du CCAS. La moitié de la population mondiale a des règles, il ne faut pas ressentir de honte, ni se cacher. Nous avons fait un bilan et constatons que celui du CCAS est moins utilisé, ce qui prouve qu'il y a encore un travail à mener. Nous réfléchissons avec la commission à d'autres actions et à valoriser ces distributeurs.

Le 25 novembre, à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, nous avons voulu marquer les consciences en inscrivant sur les panneaux lumineux, le nombre de féminicides atteint à ce jour. Une exposition du Samu social au Palace, une autre des femmes de l'EHH, une lecture débat chez les Femmes Solidaires et un théâtre forum ont permis d'ouvrir le débat. Nous souhaitons renouveler ces rendez-vous et aller plus loin. Il faut aussi travailler à aller chercher d'autres publics puisque ceux qui viennent sont souvent déjà convaincus.

Nous travaillons aussi sur les objectifs moins visibles mais qui impactent le quotidien des habitants. La mise en place de tournois mixtes lors des festivités de fin d'année était une réelle volonté politique. Le projet « Toutes sport » de l'EHH avec le CIDFF permettra à une quinzaine de femmes de découvrir certains équipements sportifs de la ville, et leur redonnera peut-être l'envie de pratiquer.

Rappelons qu'elles sont les plus à même d'y renoncer dans le cadre de leur implication familiale.

Carrefour de Femmes, projet porté par Catherine Dailly, élue à Montataire, et au Conseil communautaire de l'ACSO puisqu'il s'agit d'un projet intercommunal, trouve toute sa place dans les actions en faveur du droit des femmes. Ce lieu accueillera les femmes pour les écouter, les orienter, les aider dans plusieurs domaines. N'hésitez pas à remplir le questionnaire à ce sujet !

Nous sommes fier-ère-s aussi du travail réalisé par les élèves du lycée Malraux en faveur de l'égalité filles/garçons et apportons tout notre soutien à leurs actions. On sent une prise de conscience. De plus en plus de garçons se saisissent du sujet.

Il s'agit en effet d'une journée de lutte pour les droits des femmes et non contre les hommes.

Évidemment qu'il faut rappeler qu'il ne s'agit pas d'un combat contre les hommes. Mais bien préciser aussi que ce n'est pas la fête des femmes, il n'y a pas besoin d'un bouquet de fleurs. C'est une journée de lutte qui doit apporter une meilleure compréhension des inégalités au détriment des femmes.

Quelles priorités dans les luttes ?

Je crois qu'il est difficile de prioriser.

Il faut travailler sur tous les aspects, les femmes et le travail, la santé, les loisirs et la culture. La femme doit être visible. Une étude a montré que dans la rue les femmes sortent pour aller d'un point A à un point B. Elles sont dans l'utile. Les hommes investissent l'espace public. Ils sont dans les cafés, les rues bien plus présents que les femmes. Et que dire des livres d'histoire, des personnalités reconnues : peu de femmes y ont trouvé place ! Il faut faire bouger les lignes et travailler sur les peurs. La peur empêche de faire. Il ne faut pas penser « je ne suis qu'une femme ». Non.

Quels sont les projets ?

Cette journée du 8 mars et son programme est un projet dont nous sommes fier-ère-s.

Le carrefour des femmes est également un projet d'envergure.

Nous souhaitons aussi former les agents de la ville à la lutte contre les discriminations, ce qui inclut bien sûr les discriminations de sexe.

Rendre plus visibles les femmes, cela passe aussi par les baptêmes de lieux publics, par des noms de femmes qui ont compté. En lecture publique, c'est de mettre en avant les livres qui abordent cette

thématique et ce dès le plus jeune âge. Les héros sont aussi des héroïnes. Les petits garçons ont beaucoup de modèles référents, les petites filles bien moins...

L'actualité démontre que c'est un combat de tous les jours.

En effet, il faut rappeler l'importance de la lutte pour les salaires, pour l'indépendance financière des femmes.

Plus récemment la lutte contre cette réforme des retraites met également en avant le traitement fait aux femmes en la matière. Rappelons que les carrières professionnelles hachées car liées aux contraintes familiales, les temps partiels font que les petites retraites impactent d'abord les femmes. Rappelons-nous aussi de ces femmes qui ont travaillé pour leur mari sans être déclarées. Heureusement, c'est moins le cas.

Est-ce que la question du choix n'est pas au cœur de la lutte pour les droits des femmes ?

Bien sûr. La femme doit avoir tous les choix. Celui de rester à la maison, celui de travailler. Cela ne doit pas être une contrainte sociale ou économique. De la même façon, le choix d'avorter doit lui appartenir.

Je tiens à préciser que la lutte pour les droits des femmes n'est pas seulement l'affaire de militantes, vues par certain-e-s comme des empêcheuses de tourner en rond. Il s'agit d'un combat quotidien pour toutes et tous. Il s'agit de l'avenir de notre société. C'est un marqueur

de progrès. Le travail réalisé par les lycéen-ne-s est en cela un facteur d'espoir qui démontre qu'on peut tous agir. Mais ne me faites pas dire que nous n'avons pas besoin des militant-e-s d'associations. Ces structures œuvrent et mènent un travail de fond essentiel depuis des années. Les politiques, les associations et tous les citoyen-ne-es doivent travailler ensemble pour faire évoluer la société. ●

LYCÉEN·NE·S : QUEL REGARD SUR LE SEXISME ?

Au lycée André Malraux, les sciences économiques et sociales et les lettres ont été associées pour amener deux classes de seconde à s'interroger et lutter sur un phénomène présent à tous les niveaux de la société : le sexisme.

La place des hommes et celle des femmes ont été analysées. Après la compréhension des mécanismes à l'œuvre qui excluent et hiérarchisent, les élèves sont passé-e-s à l'action ! Leur immense énergie a été le carburant de toutes les opérations qui ont suivies et qui vont suivre : passage dans toutes les autres classes pour sensibiliser leurs camarades aux luttes contre les violences faites aux femmes, réalisation de plaidoiries...

Regardez bien autour de vous, dans la ville, durant ce mois de mars, vous risquez d'être épatés par la qualité de leur engagement !

Programme

Lundi 6 mars
9h - 11h : cours de sociolinguistique autour des droits des femmes à l'EHH
14h - 16h : intervention d'une juriste du CIDFF auprès des parents sur la thématique des droits des femmes

Mardi 7 mars
14h - 16h : débats et visionnage de courts métrages autour des droits des femmes à l'EHH

Mercredi 8 mars
9h - 11h : ciné-débat auprès du groupe Alpha sur les droits des femmes à l'EHH
9h30 - 16h : la journée santé des femmes (information et sensibilisation, accompagnement santé, ateliers, dépistages...) au centre d'Examens de Santé de la CPAM de l'Oise, 13, rue Ribot, 60100 Creil

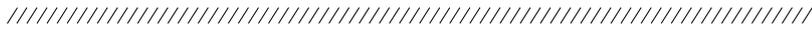


Jeudi 9 mars
14h - 16h : blablathé autour de l'Égali'thé en partenariat avec l'association Femmes Solidaires le tout en tenues traditionnelles (lecture de contes) à l'EHH

Vendredi 10 mars
Accueil au local de Femmes Solidaires d'une délégation de 4 femmes de Finsterwalde, ville allemande jumelée avec Montataire.
18h - 21h : soirée bien-être entre femmes (massages, musique d'ambiance, dégustations...) à l'EHH
20h30 : concert de Souad Massi au Palace, dans le cadre du festival Les Amazones Modernes de la GAM

Samedi 11 mars
10h : inauguration de la plaque en l'honneur de Martha Desrumaux suivie d'un apéritif dans les locaux de Femmes Solidaires

Mardi 21 mars
14h : Conférence gesticulée "Invisibles" au local de Femmes Solidaires, Elsa Triplet, 92 avenue Anatole France



FEMMES EN PALESTINE *Par Romane Tuil - Comité de jumelage Montataire Dheisheh*

L'histoire de l'engagement des femmes palestiniennes dans l'action politique est au cœur du combat national palestinien. Les femmes ont joué un rôle déterminant pour pallier les agressions de l'armée israélienne. Elles ont aussi joué un rôle de combattante. Beaucoup ont fait de la prison. Elles protègent les liens familiaux et organisent la vie quotidienne de la famille dans un contexte d'occupation et de guerre. Elles deviennent souvent l'unique soutien de la famille, pour les enfants et les plus âgés. Enfin, elles jouent un rôle essentiel dans la transmission de la mémoire palestinienne en particulier depuis les camps de réfugiés. Grâce à elles, la mémoire palestinienne reste vivante.



© Comité de jumelage Montataire Dheisheh

La question des violences faites aux femmes dans le milieu familial et social se pose. Elles existent comme partout mais il faut les mettre en parallèle avec l'agression de l'occupation et ses conséquences. L'augmentation des violences est très liée à la violence de l'occupation. Les Palestiniennes travaillent pour obtenir des lois en faveur des femmes. Une coalition contre les violences faites aux femmes se crée pour adopter des lois ou les amender. La Palestine est le premier pays de la région à adopter le système des quotas de 20% de représentantes féminines dans les organisations politiques.

Contexte :

Dès le XIX^e siècle les femmes palestiniennes ont été actives, bien avant qu'on parle de féminisme. Il y avait des actions plutôt organisées sur le mode caritatif, en direction des enfants sur le modèle de ce qui se passait au même moment en Égypte. En général, ces femmes étaient issues de milieux aisés voire très aisés et elles avaient un statut social qui leur permettait de mener ces activités. La première manifestation publique sur le plan politique a eu lieu en 1917 au moment de la déclaration de Lord Balfour dans laquelle les femmes ont été très impliquées. C'était également l'époque où de gros propriétaires terriens vendaient leurs terres et que des paysans étaient chassés. Les femmes prenaient alors en charge des actions caritatives pour les expulsés et aidaient les familles.

1948 a été un tournant important car plus de 80% des habitants ont été poussés dehors et les centres urbains palestiniens vidés de leur population. En 1948, la loi israélienne sur les « propriétés abandonnées » a permis la saisie des biens de toute personne « absente ». Elle va alors définir les Palestiniens qui avaient fui leurs villages à cause de la guerre, comme « absents ». Les anciens villages arabes seront détruits, et leurs terres vont être redistribuées à des communautés agricoles juives, formalisant légalement la volonté d'empêcher tout retour. Après le massacre du village de Deir Yassin, une femme d'une grande famille de Jérusalem a transformé sa maison en orphelinat qui existe encore aujourd'hui.

Entre 1948 et les années 60, la Cisjordanie est sous contrôle jordanien et pendant ces années le mouvement des femmes restera focalisé sur les actions caritatives avec parfois l'aide du gouvernement jordanien.

Les palestiniennes ont toujours été actives dans le domaine politique et à partir de 1994 lors de la création de l'autorité palestinienne, elles ont permis de nombreuses avancées. Pendant la première Intifada en 1987, les femmes ont joué un rôle déterminant car la vie était totalement désorganisée mais elles ont aussi eu un rôle de leader politique. Au moment de la création de l'Autorité Palestinienne, elles ont été présentes à tous les niveaux.

////////////////////

Avec l'OLP en 1964, naît l'Union Générale des Femmes Palestiniennes mais aussi des unions des travailleurs, des étudiants... L'Union Générale des Femmes a comme spécificité d'être une organisation « parapluie » englobant toutes les organisations politiques représentant la société palestinienne en Cisjordanie et dans la diaspora. En parallèle des actions caritatives, les femmes vont commencer, sous l'impulsion de l'OLP, à organiser des comités clandestins de femmes de différentes factions politiques palestiniennes Fatah, FPLP, FDLP (présents au sein de l'OLP). De 1967 à 1990, ces organisations sont clandestines et traquées par Israël. Lors de la première Intifada, le rôle des femmes est mis en avant car les hommes sont obligés de se cacher. Les femmes vont alors jouer un rôle très important. Pendant l'intifada, la première mesure des Israéliens sera de fermer les écoles pendant 3 ans ! Les camps vont subir des mois de bouclages et des couvre-feux complets. Les femmes organisent alors la vie quotidienne et la résistance. Au moment des arrestations massives (100 000 personnes sur une population de 1 million !), pas une seule famille n'a pas un homme en prison. Les femmes continuent de prendre en charge presque intégralement tous les membres de la famille.

Il faut avoir à l'esprit que les femmes ont du mal à se livrer dans la mesure où elles ne veulent pas que les forces d'occupation utilisent leurs témoignages contre le peuple palestinien et sa cause juste.

“
**Dans les années 1991
 au moment des accords
 de Madrid, les femmes
 palestiniennes
 revendiquent d'avoir
 une présence publique
 partout où
 c'est possible.**
 ”

Les actions en direction des femmes s'intensifient. Des groupes d'écoute sont constitués avec une vigilance sur la confidentialité des propos. En 1993, au moment des accords d'Oslo, va commencer une course de vitesse pour intégrer la question des droits des femmes dans la législation palestinienne qui était en pleine construction dans l'objectif de la création de l'État palestinien prévu en 1999 selon les accords.

En 1997, les femmes créent le « parlement exemplaire » qui met en place des projets de lois autour de la famille et ouvrent de véritables perspectives et avancées pour les droits des femmes. Cette activité intense de lobbying a duré jusqu'à la deuxième Intifada, moment où elle a été stoppée brutalement. Les Palestiniennes étaient de nouveau renvoyées à la réalité et à la violence israélienne. Cela a pris du temps pour que toutes les organisations de femmes réajustent leurs priorités face à l'occupation tout en continuant à construire. Vont commencer deux luttes : faire face à l'occupation et mener des actions en faveur des femmes au sein de la société palestinienne.

En 2005, cette situation a entraîné une restructuration du centre des femmes. Il fallait davantage former les femmes. Un travail est aussi mené sur les atteintes faites aux femmes par les soldats israéliens. Un rapport est aujourd'hui disponible et recueille le témoignage de femmes victimes de violences physiques et psychologiques par l'armée israélienne.

Les femmes palestiniennes ont réalisé des exploits aussi remarquables que concrets ces dernières années. Il est aujourd'hui monnaie courante de les voir accéder à des postes tels que ministre adjointe des Affaires étrangères, gouverneur d'une grande ville, ministre, ambassadrice, juge, directrice d'entreprise ou officier de haut rang dans les services de sécurité. ●



Cette violence de l'armée israélienne commence à se répercuter sur les femmes qui subissent aussi des violences domestiques. Les mouvements de femmes vont commencer à les prendre en compte. Elles se mobilisent pour mener des campagnes, vont dans les villages faire des formations, expliquer leurs droits aux femmes... Tout cela toujours de manière clandestine à cause des interdictions israéliennes en direction des associations politiques ou associatives. La tâche est aussi rendue plus difficile à cause des tabous sociaux.



CARREFOUR DE FEMMES : UN QUESTIONNAIRE POUR CO-CONSTRUIRE LE LIEU IDÉAL POUR TOUTES LES FEMMES DU TERRITOIRE



CARREFOUR DE FEMMES, porté par l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO), est un projet innovant dédié aux femmes et jeunes femmes des 11 communes du territoire.

Présenté le 10 octobre dernier au centre culturel La Faïencerie de Creil, en présence d'Isabelle Lonvis-Rome, Ministre déléguée auprès de la Première Ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, Carrefour de Femmes se veut un lieu ressources pour toutes les femmes.

C'est pour en faire le lieu d'échange et de partage idéal entre femmes de toutes générations et de tous horizons que l'Agglomération Creil Sud Oise, en lien avec ses partenaires, sollicite l'aide de toutes les femmes du territoire via un questionnaire en ligne afin de construire un lieu qui leur sera entièrement dédié et ouvrira ses portes en 2023.



Un questionnaire pour co-construire le lieu idéal

Nouvelle étape dans l'accompagnement des femmes sur le territoire, Carrefour de Femmes, a pour objectif d'être un lieu accueillant, réconfortant et chaleureux dans lequel les femmes pourront trouver de l'aide et un accompagnement adapté et personnalisé. Afin de faire de Carrefour de Femmes le lieu de rencontre, de solidarité et d'échange idéal, toutes les jeunes filles et les femmes du territoire sont invitées à répondre à un questionnaire en ligne. Il s'attache à connaître précisément leurs besoins et leurs attentes dans de nombreux domaines tels que l'emploi et la formation, la santé, les conseils pour sa vie personnelle (vie de couple, gestion de budget, confiance en soi etc.), le logement, les réseaux sociaux et bien davantage encore.

Des partenaires et des professionnels mobilisés

Afin que Carrefour de Femmes puisse remplir pleinement son rôle, l'ACSO s'appuie sur l'étroite et précieuse collaboration, déjà en place, avec les partenaires institutionnels, les associations locales et les professionnels, que ce soit dans les domaines de la santé, de l'emploi, de la sécurité, du social et de l'éducation notamment.

Aidez-nous à faire de Carrefour de femmes VOTRE lieu ressource idéal en répondant au questionnaire en ligne. ENSEMBLE, CO-CONSTRUISONS CARREFOUR DE FEMMES! ●

www.creilsudoise.fr/questionnaire-carrefour-de-femmes

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE // // // //



LES RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Ce moment d'échanges entre les associations et la Ville a eu lieu le 10 février.

Cette réunion destinée aux membres des bureaux d'associations a permis de dresser un bilan de l'édition 2022 de la fête des associations et de préparer celle de 2023, qui aura lieu début septembre. Monsieur le Maire a rappelé le soutien de la Ville par des aides directes et indirectes en dépit des contraintes budgétaires qui sont de plus en plus fortes. Le mouvement associatif montatairien est une richesse à préserver.



JUDO CLUB

Championnats Hauts-de-France sport adapté : 14 janvier à Arras

Sur les 10 athlètes présenté-e-s tous-tes sont revenu-e-s médaillé-e-s.

6 ont fait 1^{er}-ère qualifié-e-s pour le championnat de France qui aura lieu le 15 et 16 avril à Dole dans le Jura, 2 ont fait 2^e, 2 ont fait 3^e. Félicitations !

Le 20 janvier, le Judo club a reçu une invitée de choix dans le gymnase Marcel Coene.

Plus de 120 enfants étaient présents pour accueillir **Automne Pavia**, la célèbre judoka française, médaillée de bronze aux JO de Londres, aux championnats du monde et championne d'Europe.

En toute simplicité et avec beaucoup de générosité, l'athlète a pris en main l'entraînement, le travail au sol, les combats. Les yeux des enfants pétillaient. Elle a fini la séance avec un Mondo, moment d'échanges entre l'athlète et les enfants... Merci à elle pour cet instant mémorable.

Le même week-end le club accueillait le championnat régional cadet et championnat départemental minimes. Chez les minimes, il faut compter une championne de l'Oise, 2 vice-champions, et 5 places de 3^e. Rendez-vous aux championnats Hauts-de-France minimes à Gravelines.

Que d'activité et de résultats pour ce club né en 1968 !



© Judo Club de Montataire

UNE TRÈS BELLE SAISON GYMNIQUE POUR L'ESPÉRANCE MUNICIPALE DE MONTATAIRE

« Nous retrouvons enfin nos chiffres d'avant Covid, nous nous rapprochons de notre record de 573 licencié-e-s. » confie rassurée Line Leturque, présidente de l'association depuis 14 ans. « En septembre dernier, afin de répondre à toutes les demandes, nous avons créé 6 groupes de gymnastique supplémentaires, aussi bien pour les jeunes filles que pour les garçons, grâce à l'implication de nouveaux bénévoles et au recrutement d'un nouveau salarié en formation. Aujourd'hui, tous nos groupes sont complets, et le moindre espace dans la salle est optimisé. C'est une grande satisfaction. »

La gymnastique compétition est l'une des priorités du club de l'Espérance. « Même si nous avons fortement développé le secteur loisir, nous restons engagés en compétition, avec la volonté de proposer des mouvements de qualité et de décrocher des titres ». Pour la 1^{re} fois de son histoire, le club compte 100 gymnastes engagé-e-s en filière compétition. Depuis janvier, 13 titres de champion-ne de l'Oise ont été décrochés, mais aussi 9 de vice-champion-ne et 6 médailles de bronze.

Suite à ces étapes départementales en individuel et par équipe qui ont opposé les Montatairiens aux clubs isariens sur 4 agrès pour les féminines (saut, barres, poutre, sol) et sur 6 pour les masculins (arçons, anneaux, barre fixe, barres parallèles, saut, sol), se dérouleront les championnats interdépartementaux (Oise, Aisne, Somme). Les sélectionné-e-s se rendront ensuite aux championnats régionaux et tenteront de décrocher le graal : la qualification aux championnats de France pour évidemment y remporter des médailles ! Pour obtenir son ticket pour les finales nationales, il faut être engagé-e en catégorie nationale, et pour ce faire, pas moins de 14 heures d'entraînement par semaine sont nécessaires. L'an dernier, 2 équipes (1 masculine et 1 féminine) et 3 gymnastes ont représenté fièrement les couleurs de l'EMM aux championnats de France.



© Espérance Municipale de Montataire

L'ESPÉRANCE C'EST :

- Gym dès 15 mois
- Handi gym (accueil d'enfants en situation de handicap dans les groupes existants, et d'adultes du foyer du Clos du Nid dans des groupes dédiés)
- 8 cours collectifs de fitness par semaine (Pilates, step, boxing, danse, bootcamp...)

EN CHIFFRES :

- 555 adhérent-e-s (dont 196 loisirs, 150 petite enfance, 100 compétitions et 109 fitness)
- 20 bénévoles engagé-e-s chaque semaine
- 6 titres de championnes de France
- 1 salarié à temps plein, 2 à mi-temps et 5 vacataires



SOUAD MASSI PRÉSENTE SON DERNIER ALBUM AU PALACE

Il s'agit du dixième, il s'intitule « Sequana ». L'artiste est une chanteuse, auteure et compositrice franco-algérienne et voici maintenant une vingtaine d'années que Souad Massi enchante avec ses teintes folks, rocks et traditionnelles. Elle passe aisément d'un style à l'autre sans jamais renier ses bases. Elle porte des valeurs très fortes de liberté, de solidarité et de justice. Elle ne pouvait que trouver sa place à Montataire.



©Yann Orhan

Assistez à un concert de Souad Massi et vous serez emportés par la chaleur de sa voix, par des textes empreints de tolérance, de courage et d'amour.

« **Raoui** » (le conteur) sort en mars 2001. Naviguant entre rock et traditions, il révèle au grand public une artiste qui aborde des styles aussi éloignés que le chaâbi et le folk rock américain et se vend à plus de 80 000 exemplaires. Le public est au rendez-vous et Souad Massi fait la tournée des salles, remplissant La Cigale et l'Olympia à Paris.

« **Deb** », son deuxième album sorti en 2003 lui ouvre les portes d'une tournée internationale et l'album suivant « **Mesk Elil** » (l'odeur du chèvrefeuille) sorti en 2005 lui vaut la Victoire de la musique du meilleur album dans la catégorie « Musiques du monde ».

En 2010 paraît le quatrième album studio de Souad Massi,

« **Ô Houria** », réalisé sous la houlette de Francis Cabrel. De nombreuses chansons de cet album sont interprétées en français, afin, explique alors l'artiste, de remercier ses fans qui ne parlent pas arabe.

« **El Mutakallimûn** » sort en 2015. Il propose des textes issus des œuvres des grands poètes arabes parmi lesquels le libanais Abou Madi, le tunisien Abou El Kacem Chebbi ou encore l'irakien El Moutanabi.

Son album « **Oumniya** » (mon souhait) sort à l'automne 2019 et aborde ses préoccupations pour l'avenir de l'Algérie.

Avec « **Sequana** », Souad Massi se présente plus que jamais comme une femme engagée, émancipée qui chante ses combats.

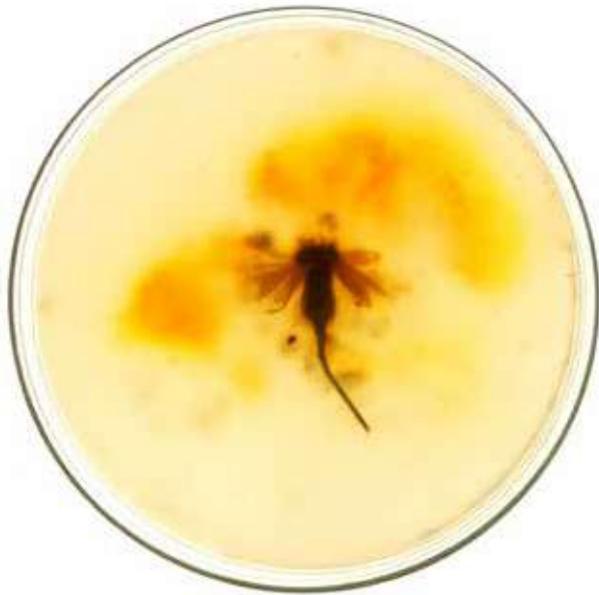
Ne ratez pas ce rendez-vous musical le 10 mars à 20h30 !

Sources : <https://souad-massi.com>

PRIX ET NOMINATIONS

- 2001** 1^{er} Disque d'or en France
- 2002** Décorée Chevalier des Arts et des lettres
- 2003** 2^e Disque d'or en France
- 2004** Nominée aux Victoires de la musique (catégorie meilleur album Musiques du monde)
- 2005** Ambassadrice pour l'émancipation de la femme dans le monde auprès de l'ONU
- 2006** UK – Prix BBC World Music Awards (catégorie MENA)
- 2006** Victoire de la musique (meilleur album catégorie Musiques du monde)
- 2011** Grand prix des Musiques du monde de la SACEM
- 2017** Décorée Officier des Arts et des Lettres
- 2020** Nominée en Angleterre au Songlines Music Awards (catégorie meilleur album Afrique)
- 2020** Nominée en Hollande à l'Edison Jazz World (catégorie meilleur album World)

EXPOSITIONS



© Marie Van de Walle

MARIE VAN DE WALLE

L'artiste, originaire de Montataire, travaille en collaboration avec les plantes sauvages, cette nature de proximité qu'on appelle « les mauvaises herbes ». Un travail sur la matière pour révéler l'invisible véritablement surprenant ! À ne pas manquer.

En mars - Au Palace



© Karl Kugel

EXPOSITION PORTRAITS PAYSAGE EN TERRE DE CRAIE

Dans le cadre des Rencontres de la jeunesse, découvrez **Karl Kugel** qui au fil de ses photos inscrit la banalité des lieux dans le sublime artistique. Partez à la rencontre des jeunes du territoire et de leurs lieux intimes, les lieux affectionnés et ceux pour qui l'imaginaire devient prolifique. Cette création a été réalisée sur Creil et Montataire dans le cadre d'une commande d'auteur en résidence à La Faïencerie.

En avril à la Halle Perret



LE PROGRAMME

Vendredi 24 mars

Cirque

Poil de la Bête par la Compagnie des plumés

Quand des canards s'invitent sur scène, le spectacle est des plus original. Passez une heure joyeuse, poétique et qui donne du sens à la relation homme-animal.

20h30 au Palace. Tout public.



© Daniel Michelon

Vendredi 31 mars

Concert théâtral

Hen par le Théâtre de Romette

Découvrez Hen au travers de chansons pour la plupart originales. Déjanté et insolent ce spectacle et sa marionnette vous emportent dans un récit musical inspiré des cabarets berlinois des années 30 ou la scène queer actuelle. Humour et dérision sont au programme !

20h30 au Palace. Public adulte averti.

Vendredi 14 avril

Concert

Petite terre et Danser encore de HK

Faites un voyage de nos terroirs aux contrées lointaines avec les textes engagés de HK.

20h30 au Palace. Tout public.



© HK

Mercredi 19 avril

Théâtre marionnettes

Nos petits penchants par la compagnie Des fourmis dans la Lanterne

Interrogeons-nous sur notre rapport au bonheur avec cette pièce sans parole joyeuse et poétique.

15h30 au Palace. Tout public.



>> GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

« Un budget concerté, construit dans un contexte incertain »

Le 27 mars, le Conseil Municipal votera le budget primitif 2023.

Cevote intervient après moultes concertations, enrichies des réunions de quartiers ayant réuni plus de citoyens que l'an passé ; après des rencontres avec les associations et les services. C'est encourageant et justifie notre souci de dialogue, faisant vivre la démocratie participative.

Cependant, tout à chacun mesure la difficulté rencontrée de gestion.

En effet, rendez-vous compte : Le désengagement de l'état représentatif avec une Dotation Globale de Fonctionnement à 0€. Le coût de l'énergie en particulier, et l'inflation galopante qui frappe durement, avec un bras de fer entamé pour faire revenir les prix de l'électricité dans un service public régulé.

L'incertitude qui pèse sur les retraites, alors que notre souci est de garantir les services publics et le bien être des agents publics.

Pour cela, les élus communistes et républicains soutiennent aujourd'hui comme demain toutes les mobilisations citoyennes, syndicales et progressistes qui se déroulent dans ce contexte pesant.

Groupe communiste
et républicain

>> GROUPE SOCIALISTE

Non à la retraite à 64 ans !

Le gouvernement s'obstine à vouloir reculer l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.

Cette réforme est brutale et injuste. Elle pénalisera celles et ceux qui ont commencés à travailler tôt et qui occupent souvent des métiers pénibles.

La viabilité de notre système de retraites par répartition n'est pas menacée, il n'y a aucune urgence à repousser l'âge légal de départ à la retraite.

Entre 55 et 64 ans, seulement 56 % des seniors travaillent, faute notamment d'emplois proposés. Cette réforme va faire basculer dans la précarité des demandeurs d'emploi seniors qui vont devoir attendre deux ans de plus pour faire valoir leurs droits à la retraite. Conjugée à la réforme de l'assurance chômage, ces seniors vont voir leur durée d'indemnisation chômage être rabotée de 25 %.

D'autres solutions de financement existent à travers la hausse du taux d'emplois des seniors, l'augmentation des cotisations patronales, une contribution des hauts salaires ou la suppression des baisses d'impôts faites aux grandes entreprises.

Le Groupe Socialiste
et Apparenté

>> MONTATAIRE EN COMMUN

Augmentation des impôts

Comme chaque année, mars revêt un caractère particulier puisqu'il s'agit du mois où nous votons le budget annuel de notre commune.

Avec la suppression de la taxe d'habitation, le seul impôt restant pour les contribuables montatairiens est la taxe foncière.

Son calcul repose sur la valeur locative cadastrale. Or, cette valeur est revalorisée chaque année par l'Etat. En 2022, elle avait augmenté de 3.5%. Cette année l'augmentation est doublée. Elle sera de 7.1%. Ainsi en l'espace de 2 ans les montatairiens ont vu leurs taxes foncières augmenter de plus de 10 %. Jusqu'ou allons-nous aller ainsi....

La taxe foncière est déjà très élevée à Montataire, même sans augmenter les taux, chaque année, elle augmente inéluctablement par le biais très technique de l'augmentation des bases.

Une autre solution existe ; c'est de remettre à plat notre fiscalité locale, qui demeure injuste et inégalitaire, mais encore faut-il une volonté gouvernementale courageuse et audacieuse.

En attendant, nous veillerons aux engagements de la municipalité de ne pas augmenter ses taux jusqu'en 2026 et resterons vigilants sur les taux intercommunaux (ACSO).

Abdelkrim KORDJANI /
Zoulikha OUALAOUCH

>> ENSEMBLE RÉVEILLONS MONTATAIRE !

Boulot, dodo, caveau ?

En 2010, je manifestais déjà contre le passage de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans.

Douze ans plus tard, la réforme proposée par le gouvernement est injuste car elle va s'abattre le plus durement sur les femmes, les plus pauvres et les métiers les plus précaires : il y a d'autres choix à faire pour équilibrer les régimes de retraite !

Comment peut-on demander à un ilotier qui travaille toute l'année en extérieur, quel que soit les conditions climatiques de faire 2 à 3 ans de plus ?

Comment travailler jusqu'à 64/65 ans lorsque l'on est ATSEM à Montataire et particulièrement exposé aux accidents du travail et aux maladies professionnelles (Troubles Musculo-Squelettiques) ?

Comment peut-on demander à un salarié d'Arkzo Nobel ou d'ArcelorMittal de travailler plus alors qu'ils fonctionnent déjà avec des horaires décalés ?

Comment peut-on demander à un commerçant de travailler plus alors qu'il ne compte déjà pas ses heures ?

stephanegodard@gmail.com
06.19.37.14.53

////////////////////////////////////
>> FRANCE INSOUMISE

**>> UNIS POUR LE
CHANGEMENT EN 2020**

A QUAND UN PARKING À LA HALLE PERRET ?

Une réunion concernant le manque de parking à l'école de musique a eu lieu le 18 janvier 2023.

L'opposition n'a pas été invitée. Le point évoqué était le manque de parking à la halle Perret. En effet depuis sa création en 2018 les négociations pour l'achat de parcelles devant l'école n'ont jamais abouti.

L'école a coûté 5 M euros. Un chiffre élevé car elle est construite en zone inondable. 100 logements sociaux vont voir le jour dans cette zone ce qui ne va pas arranger le stationnement.

Cette école a une vocation territoriale, il y a nécessité d'avoir un parking, surtout quand il y aura la salle de diffusion.

Les demandes de sécurisation, du parking par les parents d'élèves et des professeurs ont été refusées. Dixit la majorité municipale. « la vidéo protection ça ne sert à RIEN »

Nous vivons au pays des bisounours

Tout mon soutien aux parents d'élèves et aux professeurs pour lesquels il est compliqué de faire rayonner l'art dans la ville.

MC SALMONA

**>> AGIR ENSEMBLE
POUR MONTATAIRE
2024**



Madame, Monsieur,
En mars 2020 je me suis présenté à vous en me portant candidat à l'élection municipale de notre chère ville de Montataire, sur la liste conduite par Madame Marie Christine Salmona.

Dans des conditions difficiles au regard de la crise sanitaire mondiale du COVID 19.

Les mesures prises lors de la gestion de cette situation notamment les mesures barrières et d'éloignement que cela a créé, ne nous ont pas permis d'aller à votre rencontre pour que je partage avec vous ma vision et le programme que je porte au sein de mon groupe pour échanger avec vous convivialement sur certains points d'amélioration de notre ville.

Je viens donc me présenter à vous à travers notre journal pour vous annoncer que depuis septembre 2022 je suis au conseil municipal suite à la démission de Madame Isabelle Blanchard.

J'ai donc décidé, d'inscrire mon engagement au service de tous et être disponible pour mes concitoyens en prônant l'union pour le bien des hommes et des femmes de notre ville, à ce titre notre tribune porte le nom Agir ensemble pour Montataire 2024.

En attendant de vous rencontrer individuellement chacun pour un échange citoyen, recevez mes vœux de bonne année 2023.

Manuel Varela
Président SOS Racisme Creil
Conseiller Municipal
Contact 06 66 71 19 79

**La tribune
de ce groupe
ne nous est pas
parvenue.**

LA BOX DE MONTATAIRE, DE L'AVANT-GARDE À LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans... peut-être pas moins de 20 ans... mais rappelez-vous ...2011... la Ville toujours à l'écoute des besoins de ses habitants décidait de concurrencer les opérateurs privés en proposant aux habitants un forfait téléphone, télévision et Internet, à un tarif défiant toute concurrence.

C'est la Régie communale du câble et de l'électricité de Montataire (RCCM) qui fournissait cette offre, un forfait 3 en 1 comprenant la téléphonie, Internet et la télévision dont seul-e-s les Montatairiens pouvaient profiter. C'était une première dans l'Oise et Montataire figurait parmi les précurseurs en France.

Le service était par ailleurs à la carte, et les habitant-e-s pouvaient opter pour l'offre globale incluant Internet, le téléphone et la télévision, ou uniquement pour la télévision pour 4 euros par mois.

Dans un entretien au Parisien, Jean-Pierre Bosino expliquait la nécessité de cette démarche : « Il y avait beaucoup d'habitants du bas de Montataire qui recevaient très mal la télévision. Au premier orage, les images se brouillaient, la netteté laissait à désirer. À tel point qu'un certain nombre d'entre eux ont quitté la régie pour d'autres fournisseurs. »

Pour 500 000 euros d'investissement, chaque habitant-e de Montataire (12 000 habitants) avait donc eu accès à l'ADSL pour bien moins cher que chez les autres opérateurs. Les Montatairiens avaient ainsi pu surfer jusqu'à 100 mégabits par seconde.

La RCCM a cessé ses services internet

Une dizaine d'années plus tard, le marché évoluant, l'offre de la Ville ne rencontrait plus son public. Ainsi en octobre 2022, la RCCM expliquait « Depuis de nombreuses années, la régie se bat pour préserver une offre triple play (internet, télévision et téléphone) à prix défiant toute concurrence, dans l'intérêt des particuliers et professionnels de Montataire. Aujourd'hui, ce modèle n'est plus tenable. »

La souscription à ce type d'offre n'est donc plus possible et depuis le 1^{er} janvier 2023, la RCCM a cessé ses services internet, de téléphonie et une partie des services de télévision ; l'option Multi TV a disparu et les chaînes spécialisées (Eurosport, Paramount...) ne sont plus accessibles sur le réseau. Tous les accès internet ont été supprimés. Si ce n'est pas encore fait, il est conseillé aux habitants de se rapprocher des opérateurs de télécommunications afin de souscrire une offre.

Le déploiement de la fibre a rendu ce service de la régie peu compétitif et l'a voué à la disparition.

Sur un marché hyper concurrentiel, la Montatairebox a tenu plus d'une dizaine d'années. C'est donc bien la fin d'une époque. Mais gardons en souvenir cette incroyable révolution! ●





JOCELYNE DESCHAMPS, UNE VIE ACTIVE POUR ET AVEC LES MONTATAIRIEN.NE.S

C'est début janvier que les obsèques de Jocelyne Deschamps ont eu lieu. Un décès brutal, un choc pour sa famille bien sûr, son mari Francis, ses filles, mais aussi pour la municipalité, et tous les membres ou anciens membres d'associations avec lesquels elle avait œuvré.

Le 3 janvier, le monde associatif, la municipalité, Monsieur le Maire se sont joints à la peine de Francis Deschamps et de la famille de Jocelyne. L'hommage que lui a rendu Jean-Pierre Bosino fait l'unanimité, tant son action était reconnue et a marqué l'histoire de la Ville : « Jocelyne Deschamps c'était, au-delà de sa famille qui comptait avant tout, et l'on se souvient de son inquiétude au moment où Francis a été lui aussi bien malade, un engagement total pour sa ville à travers ses mandats d'élue, d'adjointe, mais aussi à travers nombre d'associations où elle ne faisait jamais de la figuration. C'est en 1977 qu'elle est présente pour la première fois sur une liste municipale de gauche conduite par le maire Robert Trin. Elle y était au titre des candidats et candidates présenté-e-s par le PCF sans être membre du Parti mais partageait nombre de ses valeurs et de ses choix. Puis elle sera réélue sans discontinuer jusqu'en 2008 où elle a souhaité arrêter, laisser sa place pour des jeunes.

Elle fera deux mandats avec Maurice Bambier de 1983 à 1994 date du décès de Maurice Bambier, et deux avec moi pour qui elle était un appui important au regard de son expérience quand j'ai succédé à Maurice en 1994. En effet, elle aura été adjointe aux sports et à la culture, puis, aux affaires scolaires, en charge de la vie associative. Jocelyne c'était le sérieux et la rigueur dans ses responsabilités, avec un caractère bien trempé, ce qui manque parfois tellement dans notre société. Elle s'est occupé du comité des fêtes, elle a présidé l'Office Municipale des Sports de nombreuses années, siégé au conseil syndical de la piscine, elle a été décorée de la médaille de la jeunesse et des sports. Il faut dire qu'elle a grandement participé à la création et à la mise en œuvre d'événements sportifs à Montataire dont on parle encore et qui rayonnaient bien au-delà de notre ville. Le tournoi international junior de football, aux côtés de Jean-Pierre Besson, puis la ronde des sports entre autres, sans parler de son attachement tout particulier au club de gym l'Espérance municipale.

Je l'ai dit elle était aussi pleinement engagée dans la vie associative pendant et après ses mandats d'élue municipale. Ainsi, elle a été active pour le jumelage de Finsterwalde où elle est allée à plusieurs reprises, y compris à l'époque de la RDA, jumelage dont nous venons de fêter les 60 ans. Elle aidera aussi quand l'idée de faire venir une équipe de football du camp de réfugiés palestiniens de Dheisheh au tournoi international émerge. Elle s'est engagée avec l'association du quartier des Fonds, c'est d'ailleurs Jocelyne qui a sollicité le regretté Marcel Zanetti, un des fondateurs de l'association, pour nous

rejoindre lors des municipales de 2001. Et puis il y a l'association Mons ad Thérém sur l'histoire de notre ville où elle tiendra toute sa place et participera activement avec Christine Galvin à la sortie du document sur les lieux-dits de Montataire. Même après 2008, elle a continué à servir Montataire. Quand je l'ai sollicitée pour intégrer le conseil de développement de la CAC qui se mettait en place, après réflexion elle m'a donné son accord et a fait ce qu'elle pouvait pour aider cette instance à vivre et à travailler. »

« Curieuse, tolérante, pugnace et très dévouée », tels sont les premiers mots de Francis, son mari pour décrire Jocelyne. Née en Normandie, à Mortagne-au-Perche dans l'Orne, Jocelyne fait ses études de chimie en internat à Bourges. Son père était cheminot et sa mère femme au foyer. Avec Francis, ils ont eu deux filles Nathalie et Valérie.

Arrivée en 1971 à Montataire, ils ont emménagé dans une maison dans le nouveau quartier des Fonds de Montataire. Francis travaillait chez Chausson. Quand les enfants ont grandi, Jocelyne a trouvé un travail de vente à domicile pour de fameux produits d'entretien. Elle gérait ainsi son emploi du temps. Elle était très convaincante. Elle aimait les relations humaines, c'est une des raisons pour lesquelles elle s'est investie dans la vie de Montataire. Municipalité, associations, Jocelyne menait une vie trépidante. La gymnastique, les jumelages, la LSR (Loisirs Solidarité Retraités), les Joyeux Godillots, l'association des habitants des Fonds de Montataire et de Nogent, Mons ad Thérém, l'Office Municipale des Sports et plus récemment Haïti Oise, toutes ces associations ont pu profiter de l'implication de Jocelyne. Quand elle s'impliquait, elle ne le faisait pas à moitié. Son agenda était bien fourni. À côté de cela, elle trouvait du temps pour d'autres hobbies : l'histoire, le Moyen-Âge en particulier, les voyages, la peinture et la lecture. Elle aimait les fleurs, s'occuper de son jardin.

Ouverte à tout, au monde, elle a donné de sa personne pour y apporter sa tolérance et dénoncer ce qui l'emportait. « Avant de quitter ce monde, elle était en colère contre Poutine et cette guerre inimaginable ! » témoigne Francis. On se souviendra à Montataire d'une femme généreuse toujours prête à relever les défis de la vie. Un exemple pour tous. ●

AIDEZ-NOUS FINANCIÈREMENT
MERCi.

SANTÉ
—
Soutien
de soins de santé, prévention,
chirurgie, maladies,
santé psychologique

XXI^e SIÈCLE



SECOURS
POPULAIRE
FRANÇAIS

Mondia- lisons la Solidarité PAS LA MISÈRE

PLUS DE 150
ACTIONS D'URGENCE ET
PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT
DANS 50 PAYS AVEC DES
PARTENAIRES LOCAUX

**PROTECTION
DE L'ENFANCE**
—
Accompagnement d'enfants orphelins
et malades, scolarisation
d'enfants vivant dans la rue,
séjours scolaires

PLUS DE 150
ACTIONS D'URGENCE ET
PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT
DANS 50 PAYS AVEC DES
PARTENAIRES LOCAUX

**ÉDUCATION,
SCOLARISATION**
—
Constructions,
réhabilitations d'écoles,
salles de
lecture

**COUPS
DE POUCE À
L'EMPLOI**
—
Centres de formation,
micro-crédits,
coopération d'entreprises,
de téléphones

PLUS DE 150
ACTIONS D'URGENCE ET
PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT
DANS 50 PAYS AVEC DES
PARTENAIRES LOCAUX

**ACCÈS À
L'EAU,
À L'ÉNERGIE**
—
Constructions de puits,
cisternes, installations d'eau
potable, pompes
solaires

PLUS DE 150
ACTIONS D'URGENCE ET
PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT
DANS 50 PAYS AVEC DES
PARTENAIRES LOCAUX

**FAIRE
RECULER
L'EXCLUSION**
—
Faire accéder
pour des femmes victimes
de violence,
civiles d'identité
culturelle

PLUS DE 150
ACTIONS D'URGENCE ET
PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT
DANS 50 PAYS AVEC DES
PARTENAIRES LOCAUX

**AUTO-
SUFFISANCE,
SÉCURITÉ
ALIMENTAIRES**
—
Création de verges, jardins
familiaux, maraîchage,
coopératives

PLUS DE 150
ACTIONS D'URGENCE ET
PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT
DANS 50 PAYS AVEC DES
PARTENAIRES LOCAUX

PLUS DE 150
ACTIONS D'URGENCE ET
PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT
DANS 50 PAYS AVEC DES
PARTENAIRES LOCAUX



SOUTENEZ-NOUS
FINANCIÈREMENT
MERCi